

06.12.2022

**SALAH HAMOURI MAINTENU EN DÉTENTION**

Deux audiences se sont tenues aujourd'hui.

**Audience concernant la déportation :** Salah et ses représentants légaux étaient présents ainsi qu'un représentant du Ministère de l'Intérieur israélien. Les deux parties ont exposé leurs arguments. Le tribunal n'a pas pris de décision sur l'expulsion. Une réponse sera donnée après examen des arguments de la défense. Le Consul général de France a pu assister à cette audience.

**Audience concernant la révocation de sa carte de résident :** Salah et ses avocats étaient présents. Le tribunal a prévu une audience de contrôle judiciaire concernant sa détention le 1er janvier 2023, au cours de laquelle il examinera les mises à jour concernant la révocation de sa résidence. **Pour le moment et jusqu'au 1er janvier 2023, il continuera d'être détenu dans la prison de haute sécurité d'Hadarim car il est toujours classifié par les autorités israéliennes comme détenu de haute sécurité.**

**Au cours des deux audiences,** Salah était menotté avec deux menottes métalliques aux mains et aux pieds et une menotte reliant les deux ensemble.



Comité de soutien à Salah Hamouri  
Avocat franco-palestinien

#LiberezSalah  
#JusticeForSalah

f /reesalahamouri t liberezsalah

## Suivi de la situation de l'â??avocat franco-palestinien Salah Hamouri

### Description

Par l'â??Agence média Palestine, le 5 décembre 2022 â?? Mise à jour le 7 décembre 2022

Le 6 décembre 2022, l'â??audience concernant la d'â??portation de Salah Hamouri â?? à laquelle le Consul général de France a assisté â?? ainsi que celle concernant la r'â??vocation de sa carte de r'â??sident à Jérusalem ont eu lieu. Le tribunal n'â??a pas pris de d'â??cision quant à l'â??expulsion ; l'â??avocat franco-palestinien demeurera en d'â??tention dans la prison de haute s'â??curité d'â?? Hadarim jusqu'â??au 1er janvier 2023 â?? date à laquelle une nouvelle audience de contr'â??le judiciaire est pr'â??vue.

D'â??tenu depuis mars 2022 par les forces isra'â??liennes sans charges ni proc'â??s, l'â??avocat franco-palestinien Salah Hamouri avait 'â??t'â?? notifi'â?? de son expulsion vers la France, cens'â??e intervenir ce 4 décembre. Le 2 décembre 2022, son avocate et sa m'â??re avaient annonc'â??, lors d'â??une conf'â??rence de presse à Jérusalem, le report de cette expulsion pour raisons administratives.

06.12.2022

## SALAH HAMOURI MAINTENU EN DÉTENTION

Deux audiences se sont tenues aujourd'hui.

**Audience concernant la déportation :** Salah et ses représentants légaux étaient présents ainsi qu'un représentant du Ministère de l'intérieur israélien. Les deux parties ont exposé leurs arguments. Le tribunal n'a pas pris de décision sur l'expulsion. **Une réponse sera donnée après examen des arguments de la défense.** Le Consul général de France a pu assister à cette audience.

**Audience concernant la révocation de sa carte de résident :** Salah et ses avocats étaient présents. Le tribunal a prévu une audience de contrôle judiciaire concernant sa détention le 1er janvier 2023, au cours de laquelle il examinera les mises à jour concernant la révocation de sa résidence. **Pour le moment et jusqu'au 1er janvier 2023, il continuera d'être détenu dans la prison de haute sécurité d'Hadarim** car il est toujours classifié par les autorités israéliennes comme détenu de haute sécurité.

**Au cours des deux audiences,** Salah était menotté avec deux menottes métalliques aux mains et aux pieds et une menotte reliant les deux ensemble.

Comité de soutien à Salah Hamouri  
Avocat franco-palestinien



#LiberezSalah  
#JusticeForSalah

f /freesalahhamouri    t i a liberezsalah

La décision d'expulsion de l'avocat franco-palestinien avait fait l'objet d'une vive dénonciation, notamment par [l'ONG Amnesty International](#) ainsi que par [un groupe d'experts des Nations Unies](#), dont la rapporteure spéciale sur la situation des droits humains en Palestine occupée, qui ont qualifié cette décision de « crime de guerre » contraire au droit international. La France a exprimé son désaccord avec la décision d'expulsion par le biais d'une déclaration émanant du ministère des affaires étrangères, affirmant que la France suit de près l'évolution de cette décision. Ces prises de position étant insuffisantes, de nombreux mouvements issus de la société civile, ainsi que [l'ONG Human Rights Watch](#), demandent à la France de dénoncer la décision d'expulsion.

<https://twitter.com/FranceJerusalem/status/1600038860636884993>



Lâ??acharnement sur Salah Hamouri, avocat de 37 ans, mariÃ© et pÃ¨re de famille nÃ© et rÃ©sidant Ã  JÃ©rusalem, dure depuis plus de 20 ans. BlessÃ© par balle par lâ??armÃ©e israÃ©lienne en 2000, puis emprisonnÃ© Ã  plusieurs reprises Ã  partir de 2005, [Salah Hamouri fait figure de vÃ©ritable cible dâ??IsraÃ©l](#), dâ??autant que lâ??ONG pour laquelle il travaille, [Addameer](#), a Ã©tÃ© rÃ©cemment qualifiÃ©e dâ??organisation terroriste par les autoritÃ©s israÃ©liennes.

La rÃ©pression dont est victime Salah Hamouri, doublement menottÃ© lors de son audience du 6 dÃ©cembre, est symptomatique de la criminalisation de la rÃ©sistance palestinienne, incarnÃ©e par la pratique de la dÃ©tention administrative, permettant aux autoritÃ©s israÃ©liennes dâ??incarcÃ©rer des personnes sans charges ni procÃ©s. La dÃ©tention de Salah Hamouri, prolongÃ©e en juin, puis en septembre, illustre une politique dâ??acharnement Ã  lâ??encontre de cet avocat. Une campagne est menÃ©e en France, Ã  lâ??initiative du comitÃ© [LibertÃ© pour Salah Hamouri](#), afin de demander sa libÃ©ration.

<https://twitter.com/LiberezSalah/status/1544250659259703297>

## Tags

1. avocat
2. Hamouri
3. libÃ©rez
4. libertÃ©
5. salah hamouri

**date crÃ©Ã©e**

2022/12/06